



Admission

L'admission se fait dans le cadre d'un **contrat d'engagement d'un an**, renouvelable, signé entre le PCPE et la famille.

Comment se déroule l'admission ?

Un **entretien d'admission** est organisé avec le jeune et/ou ses représentants légaux.

Contactez-nous

Pour toute demande d'admission contactez :
ditep-belfort@fondation-arcenciel.fr



**Fondation
ARC-EN-CIEL**
Ensemble, avec vous, pour vous

PÔLE MÉDICO-ÉDUCATIF & HANDICAP

DITEP Saint-Nicolas | PCPE
7 rue Louis Plumeré | 90 000 Belfort
Tél. 03 84 21 58 22

www.fondation-arcenciel.fr   

PERSONNES ÂGÉES

MÉDICO-ÉDUCATIF & HANDICAP

SANTÉ

DOMICILE

Fondation reconnue d'utilité publique à but non lucratif en Bourgogne-Franche-Comté.

LIVRET D'INFORMATION

PCPE

PÔLE DE COMPÉTENCES ET DE PRESTATIONS EXTERNALISÉES



**Fondation
ARC-EN-CIEL**
Ensemble, avec vous, pour vous

DITEP SAINT-NICOLAS
PÔLE MÉDICO-ÉDUCATIF & HANDICAP

POUR QUI ?

Ce PCPE s'adresse aux **enfants, adolescents et jeunes adultes** présentant des troubles du comportement bénéficiant d'une notification MDPH DITEP.



De 0 à 20 ans

L'intervention vise les situations d'enfants inscrits sur la liste d'attente des **DITEP (25) - (90)**. Elle a pour objectif de **consolider l'accompagnement existant**. La finalité étant d'éviter autant que possible une admission médico-sociale.

PAR QUI ?

Le PCPE s'appuie sur un **réseau de professionnels libéraux** et travaille à un maillage partenarial autour des situations. Il prend la forme d'une **équipe mobile** constituée de :



UN CHEF DE SERVICE



UNE NEUROPSYCHOLOGUE



UN ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

Les missions



DÉLIVRER DES PRESTATIONS

- Directes auprès des usagers, faisant intervenir des professionnels dans un cadre salarié ou libéral
- Auprès des familles et des aidants telles que la guidance parentale



PROPOSER UNE INTERVENTION

- En appui du droit commun dans le milieu ordinaire
- Précoce à visée préventive



FORMALISER UN PROJET

individuel d'accompagnement fondé sur une évaluation fonctionnelle



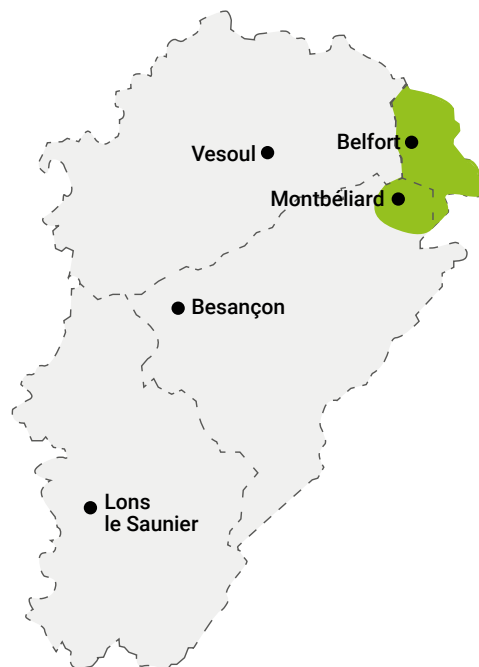
COORDONNER LES INTERVENTIONS

afin d'assurer la continuité du parcours des personnes accompagnées

LES PARTENAIRES

- **MDPH** - Communauté 360 (25) - (90)
- Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale (25) - (90)
- Les services de **protections de l'enfance** (25) - (90)
- Les autres **ESSMS**
- **Le tissu associatif** (25) - (90)
- Pôles ressources et équipes mobiles territoriaux
- Les **services de soins**
- Des professionnels d'exercice libéral
- ...

LE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION



Le périmètre d'intervention du PCPE couvre le **Territoire de Belfort** et le **Pays de Montbéliard** (Nord Franche-Comté)

